

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 4482 du 3 février 2022
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement
de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ2202838S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50544 du 1^{er} décembre 2021(NOR : INTJ2130656S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2022 :

Lagarde

Sébastien

NIGEND : 195 692

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 février 2022.

Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre mer,
J.-M. Descoux